

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche de renseignements + autorisation droit à l'image + approbation règlement intérieur
- Photo d'identité
- Certificat médical

« Selon l'article R 362-2 du code de l'éducation, avant le début de chaque période d'enseignement, l'école de danse doit s'assurer que les élèves sont munis d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'enseignement de la danse.

Le questionnaire concerne la pratique sportive et les activités dépendant du code du sport. »
Publication du CND (Ministère de la Culture)

- **3 chèques** du montant des 3 trimestres libellés à l'ordre de « ESPACE DANSE » et datés du jour (2ème trimestre encaissé en janvier 2025, 3ème trimestre encaissé en avril 2025)
OU
- **1 chèque** : si règlement à l'année

Pour les nouveaux adhérents, les inscriptions définitives se feront après validation des niveaux par les professeurs.
(excepté pour les cours d'éveil et les cours débutants)

REPRISE DES COURS : LUNDI 9 SEPTEMBRE (semaine de cours open du 9 au 14 septembre)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

OBLIGATOIRE POUR TOUT COURS D'ESSAI

NOM de l'élève

PRENOM

Date de naissance

Adresse complète

.....
.....

PORTABLE MERE PORTABLE PERE

PORTABLE ELEVE

NOM figurant sur les chèques

Je possède l'application Whatsapp oui non

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné agissant en qualité de représentant
légal de autorise à titre gracieux que mon enfant
soit photographié ou filmé dans le cadre de ses activités (cours, spectacles...) au sein de l'école de
danse ESPACE DANSE située au 3 chemin du billard au ROURET.

Je permets l'utilisation et la diffusion de ces photographies et vidéos pour l'ensemble des
publications, sans limitation de durée.

Fait à, le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné
m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à m'y conformer point par point.

Fait à, le.....

Signature

REGLEMENT INTERIEUR 2024-2025

Toute inscription à l'école de danse oblige au respect du règlement.

LES COURS

Afin de préserver le travail et la concentration des élèves, les cours ne sont **pas publics**.

LES COTISATIONS

LES 3 TRIMESTRES SE REGLENT A L'INSCRIPTION.

Les chèques des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres doivent être datés du jour d'inscription et seront encaissés respectivement en **janvier 2025** puis **avril 2025** après constatation de la reprise des cours par l'élève.

TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DU

AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué, en cas d'absence temporaire, maladie, blessure ou d'arrêt volontaire de l'élève. Seuls des motifs de déménagement ou de blessure supérieure à 1 mois (sur certificat médical) pourront faire l'objet d'un remboursement au prorata.

LES TENUES

Une tenue correcte et adaptée sera exigée pendant les cours.

Eveil

Les enfants venant avec la garderie doivent être habillés en **legging**. Pour les autres, tenue à votre choix. Les **cheveux** devront être **attachés** (prévoir chouchou ou pince dans le sac de danse).

Danse classique

Le Justaucorps (à votre choix), le collant, les ½ pointes ainsi que le **CHIGNON** sont **OBLIGATOIRES**. Pour les élèves arrivant directement de l'école, prévoir nécessaire à **chignon** (élastique, filet, épingles, pinces).

Danse jazz

Tous les cours se font pieds nus ou en chaussettes. Tenue non imposée mais près du corps et élastique (collant, legging ou pantalon jazz).

Les **cheveux** devront être **attachés** (prévoir chouchou ou pince dans le sac de danse).

Hip-hop, Street-jazz et Zumba

Des baskets réservées pour la pratique de cette activité seront nécessaires.

Pour des raisons d'hygiène, les chaussures utilisées à l'extérieur ne sont pas acceptées.

SPECTACLES DE FIN D'ANNEE

Plusieurs spectacles auront lieu en fin d'année au mois de JUIN :

à noter dans vos agendas !

- **DIMANCHE 8 JUIN et LUNDI 9 JUIN 2025** (Pentecôte)

à la **SCENE 55 à MOUGINS** (sauf pour les cours d'éveil) avec captation vidéo.

- **WEEK-END des 21 et 22 JUIN 2025** au Théâtre du ROURET (à confirmer)

- **VENDREDI 27 JUIN 2025** (FETE PATRONALE du ROURET) (à confirmer)

Des frais de costumes seront à prévoir.